LUMIÈRE POUR HAÏTI

www.lumierepourhaiti.org

CCP 12-444679-1 IBAN CH21 0900 0000 1244 4679 1

Procès-verbal de l'Assemblée Générale
du 7 mars 2024

Personnes présentes : 43, dont Madame Anne Kleiner, Maire de la Ville d'Onex.

Personnes excusées : 31 dont le Conseil administratifs de la Ville de Vernier et deux membres du Conseil administratif de la ville d'Onex.

Béatrice MULLER préside cette Assemblée.
Après avoir souhaité la bienvenue à chacun et chacune et remercié la paroisse de Saint-Marc pour son accueil gratuit dans ses locaux, elle demande une minute de silence en mémoire de Mesdames Martine Bosson, Florence Froesch, Marie-Françoise Thorens, Marie-Thérèse Lang et Anne-Marie Oyex, ainsi que pour Messieurs Laurent Joliat, Rolf Schwarzenbach, Etienne Flotron et Ernest Keller.

Le **PROCES-VERBAL** de l'Assemblée Générale du 2 mars 2023 est accepté à l'unanimité.

Romaine FARAH présente le **RAPPORT D'ACTIVITE 2023,** document disponible sur le site www.lumierepourhaiti.org), illustré par les diapos correspondantes. (Sur demande, nous envoyons volontiers le rapport sur papier.)

COMPTES : Marie-Christine DUC ETTER commente les comptes, document disponible sur le site www.lumierepourhaiti.org. (Sur demande, nous l'envoyons volontiers sur papier.)
Résumé :
Les taux de change entre les trois monnaies dans lesquelles nous travaillons (franc suisse, US dollar et gourde) ont été à notre avantage, le franc suisse restant fort face aux deux autres monnaies.
Les montants en francs suisses ne reflètent donc pas forcément la réalité haïtienne.

COMPTE DES RESULTATS - CHARGES

Formation et éducation : CHF 88'023.59 contre 68'511.75 en 2022

Projets communautaires : CHF 404'115.59 contre 113'306.06 en 2022

Frais administratifs et de gestion et autres charges : CHF 16'385.05 contre 15'562.54 en 2022
Comme toujours, à part la contribution pour frais de fonctionnement offerte par un membre, les frais sont couverts par les événements organisés tout au long de l'année.

COMPTE DES RESULTATS - RECETTES
Dons et *subventions* : CHF 363'259.00 contre 258'271.18 en 2022
La grande différence est principalement dû aux montants collectés en 2023 pour la construction du Centre de Formation Continue qui a débuté en janvier 2023. Mais aussi à un don extraordinaire de CHF 25'000.- de la part d'un membre.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur la grande fidélité de Capital Group, des Fondations Johann & Luzia Grässli, Coromandel et Help Education, l'Eglise Evangélique Luthérienne allemande et l'Equipe missionnaire à Lausanne, le Salon de la Bougie et Linec SA. Grâce aux Fondations Gertrude Hirzel, Lombard Odier, le Fonds 1 % pour le développement, grâce aux dons de SOS Orphelins, des SIG, des Villes de Genève, d'Onex et de Lancy, nous avons pu continuer la construction du futur Centre de Formation Continue et en équiper son laboratoire informatique. L'Unité Paroissiale Onex/Petit-Lancy nous a offert la gratuité de la salle pour l'Assemblée générale et la Matinale d'Automne et la paroisse du Grand-Lancy, celle pour la Matinale de Printemps. Notre très grande

gratitude va également aux communes: Avusy-Athenaz, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Chêne-Bourg, Collonge-Bellerive, Genthod, Grand-Saconnex, Jussy, Lancy, Onex, Troinex, Vandoeuvres et Vernier. Nous sommes sincèrement reconnaissants à toutes et tous pour leur précieux soutien.

BILAN : Rien de spécial à signaler, à part le fait que l'excédent de dépenses de CHF 52'487.05, ajouté au solde positif de CHF 85'733.65 reporté de 2022, fait ressortir un résultat positif au 31 décembre 2023 de CHF 33'246.60.

RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES lu par Raymond SOLIOZ **:** Tomaso SOLARI et Raymond SOLIOZ attestent de la bonne tenue des comptes et demandent leur approbation.

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité et la décharge est donnée au comité. Que toutes et tous qui ont contribué au bon fonctionnement de *Lumière pour Haïti* soient chaleureusement remerciés !

DEMISSIONS, ADMISSIONS ET ELECTION DU COMITE : Les membres suivants du comité se représentent :
Béatrice MULLER, présidente
Marie-Christine DUC ETTER et Françoise ARN, respectivement trésorière et comptable
Romaine FARAH, secrétaire
Josée GRAND, responsable des événements
Pascal EMERY, conseiller en éducation
Giovanna BIANCHI-LE HENANF s'est jointe au comité en tant que responsable de communication avec le CEPROLU
Ils sont toutes et tous réélu(e)s à l'unanimité.

ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES : Giovanna BIANCHI-LE HENANF ne peut cumuler deux mandats. Tomaso SOLARI, après avoir veillé scrupuleusement au bien-fondé de nos comptes depuis 2008, désire se retirer. Raymond SOLIOZ, suppléant, accepte de reconduire son mandat. Messieurs Michel GENOUD et Michel COSANDEY sont nouvellement élus. Un grand merci à eux.

Proposition de changement de l'Art. 12 des statuts rédigés en 1997 : La nouvelle version « *En cas de dissolution de l'association, l'actif disponible sera entièrement attribué à la Fondation Lumière pour Haïti en Haïti* » est acceptée à l'unanimité.

DIVERS : Béatrice signale que, bien que ce soit la plupart du temps son nom qui figure au bas des courriers, elle est entourée d'une équipe soudée d'une trentaine de personnes qui donnent des coups de main réguliers et fort appréciables : pour la correction des « Nouvelles d'Haïti », l'insertion des photos, la mise sous pli et leur distribution dans les boîtes aux lettres de plusieurs quartiers du canton de Genève, pour l'organisation des nombreux événements, la mise à jour du site, la tenue des stands, la cuisine et des coups de main divers. Sans toutes ces personnes, *Lumière pour Haïti* ne serait pas ce qu'elle est !

Suivent la lecture de quelques témoignages de nos boursiers et partenaires et une courte vidéo sur la situation actuelle, puis la projection du film *Le Prix du Sucre* sur ce qui se passe dans les champs de canne à sucre en République dominicaine.

L'Assemblée générale se termine à 20h10. À la suite du verre de l'amitié offert par Josée et Pascal, 40 personnes passent à table pour déguster l'excellent riz casimir préparé et offert par Jean-Marc Beffa, assisté de son épouse Véronique. Un grand merci aussi aux personnes qui ont garni le magnifique buffet de dessert.